



# Gestion des Urgences Extrahospitalières hors présence Médicale

## METHODE PEDAGOGIQUE

- *Pédagogie active: apports théoriques et construction collaborative du savoir*
- *Simulations pleine échelle et ateliers pratiques pluriprofessionnel*
- *Analyses de situations professionnelles réelles.*
- *Débriefings collectifs*
- *Supports audiovisuels*

## INTERVENANTS

- *Équipe pédagogique du CESU 02*
- *Formateurs habilités aux gestes et soins d'urgence*
- *Médecin urgentiste, infirmiers SMUR formés à la pédagogie*

## TEXTES DE REFERENCE

- Décret n° 2023-1374 du 29 décembre 2023 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de médecine d'urgence.
- Recommandations SUdF-ANCESU-SFMU (maj avril 2024): «UMH-P: Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée – Un niveau d'intervention complémentaire pour les urgences pré-hospitalières».
- Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence.
- DGOS juillet 2024 \_ Guide relatif aux interventions paramédicalisées des structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR).
- Recommandations et protocoles de prise en charge validés par le SAMU 02.

## PRE-REQUIS et PUBLIC CIBLE

- Infirmiers exerçant depuis au moins 2 ans en structure d'urgence et justifiant d'au moins 1 an d'expérience en SMUR.
- Ambulanciers SMUR depuis au moins 1 an (titulaires de la FAE SMUR ou DEA en cours de validation).
- AFGSU niveau 2 en cours de validité.
- Lecture préalable du livret de protocoles transmis par le CESU 02.

## OBJECTIF

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Former les professionnels à intervenir en équipe UMH-P, sous la responsabilité du médecin régulateur du SAMU, pour toute situation d'urgence médicale ne nécessitant pas la présence physique d'un médecin, ou dans l'attente de son intervention.

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier la situation et recueillir les éléments contextuels, anamnestiques, cliniques et paracliniques.
- Transmettre un bilan complet et pertinent au SAMU 02.
- Mettre en œuvre les protocoles de soins infirmiers spécifiques (PSIS) et les techniques et thérapeutiques adaptées.
- Utiliser les outils de communication et de télémédecine (ECG, radio, visiotransmission, télétransmission).

- Assurer la traçabilité et la sécurisation de l'intervention.
- Intégrer la démarche qualité du SMUR dans la prise en soins.
- Travailler en binôme ambulancier-infirmier dans le respect des champs de compétence respectifs.

## DUREE DE FORMATION

5 Jours (35h)

Dates :

<https://cesu02.fr/>

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : [secret.cesu02@ch-laon.fr](mailto:secret.cesu02@ch-laon.fr)

Délai d'accès disponibles sur:  
<https://cesu02.fr/>

## Groupe de 10 personnes

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02

## CONTENU

### 1. Cadre conceptuel et réglementaire

- Organisation du dispositif UMH-P.
- Rôle du médecin régulateur et responsabilités des intervenants.
- Secret professionnel, traçabilité et sécurité juridique.
- Rappels sur les PSIS et protocoles départementaux validés.

### 2. Prise en soins UMH-P

- Recueil et analyse des données cliniques et contextuelles.
- Conduite à tenir et communication avec le SAMU.
- Information du patient et de l'entourage.
- Choix du vecteur de transport et orientation du patient.
- Gestion de la traçabilité et du dossier pré-hospitalier.

### 3. Situations cliniques abordées

- Douleur médicale ou traumatique.
- Hypoglycémie avec trouble du comportement.
- Douleur thoracique non traumatique à faible risque de SCA.
- Crise convulsive généralisée.
- Dyspnée sans détresse respiratoire (Asthme/BPCO).
- Hémorragie extériorisée.
- Lipothymie et/ou réaction allergique modérée.
- Brûlure localisée du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> degré avec hyperalgie.

### 4. Moyens de communication et télémédecine

- Téléphonie opérationnelle et radio.
- ECG et télétransmission.
- Visioconférence pré-hospitalière.
- Sécurisation et confidentialité des données.

## EVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation initiale (QUIZZ des pré-requis).
- Évaluation formative continue pendant les ateliers et simulations.
- Cas cliniques validants selon les critères du CESU et des recommandations SFMU/SUDfF.
- Évaluation à chaud par auto et hétéro-évaluation quotidienne.

## Satisfaction des participants